

de mes filles : A. M.—ST. TITE : Ma petite fille a été guérie par l'usage des *Roses Bénites* : DAME R. C.—ST. SÉVÈRE : 2 faveurs : une protection dans nos biens temporels, et une guérison personnelle : Une AB.—ST. GERVAIS : Une faveur : Une AB—DESCHAMBAULT : Une grâce temporelle en faveur d'un jeune homme : Dame E. M.—ST PROSPER : Une faveur obtenue par l'usage des *Roses Bénites* : Dame H. L.—ST. ROCH DE QUÉBEC : Actions de grâces à N. D. du T. S. Rosaire pour 3 grandes faveurs obtenues, après la célébration d'une messe dans son sanctuaire : Dame DR.

MONTRÉAL : Ma femme, qui était malade, a été guérie, lors de son pèlerinage au Cap, avec les membres du Tiers-Ordre : S. THIVIERGE.—MONTMAGNY : Mes enfants ont été guéris d'un gros mal de gorge, après une neuvaine et l'usage des *Roses Bénites* : Une AB.—J'ai été guérie entièrement d'une paralysie qui menaçait mes jours, par l'invocation confiante de N. D. du Rosaire : DAME C. P.—ST. PIERRE-LES-BECQUETS : J'ai obtenu ma guérison, miraculeusement, après une neuvaine à la Vierge du Rosaire, et la promesse de deux basses messes et un pèlerinage à son Sanctuaire : J. ROUX.—LOWELL : MASS : Mon petit garçon a été guéri d'une maladie grave : DAME L. G.—POINTE-DU-LAC : Action de grâces à N. D. du S. Rosaire pour la guérison de ma petite fille et pour ma propre guérison : DAME J. D.—CALUMET :